

Gerhard ULRICH
Avenue de Lonay 17
CH-1110 Morges

Morges, le 22.11.18



Pierre-Yves
MAILLARD
Conseiller
d'Etat



Eric **KALTEN-
RIEDER**, Prési-
dent du Tribunal
cantonal



Eric **COTTIER**
Procureur
général

Monsieur **Régis COURDESSE**
Président de la soi-disant
Commission de haute
surveillance du Tribunal cantonal
Place du Château 6

1014 Lausanne

cc: Au trio **MAILLARD**, **KALTENRIEDER** et **COTTIER** - A qui de droit

Audition publique et contradictoire concernant **Rita ROSENSTIEL (94)**

Monsieur **COURDESSE**,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Référence est faite à votre invitation pour comparaître le 23.01.19 à 14 h 30 avec Madame **ROSENSTIEL** devant votre commission, au 3^{ème} étage, place du Château 6 à Lausanne. La requête que cette audition soit contradictoire et publique est réitérée.

*C'est que ces commissions parlementaires enterrent un peu partout en Europe les pétitions des citoyens selon le même schéma: après l'audition orale ou écrite du pétitionnaire, on invite en aparté un Officier d'Etat qui présente alors, sans pouvoir être contredit, des mensonges que les politiciens retiennent ensuite comme vérité procédurale. **La publicité et le contradictoire sont impératives.***

*C'est connu que Mme **ROSENSTIEL** endure depuis bientôt cinq ans les effets traumatisants du placement forcé en EMS, ainsi que du vol / de la destruction de ses biens. **L'Etat ne s'est jamais excusé, n'a jamais tenté une réparation sérieuse.** Au contraire, **MAILLARD** (Conseiller d'Etat), **KALTENRIEDER** («Président» du Tribunal cantonal) et **COTTIER** («Procureur général») continuent d'abuser de cette vénérable nonagénaire, pour protéger avec*

obstination les coupables. Voir sa lettre du 16.11.18 à [KALTENRIEDER](#) avec [annexes](#), ainsi que son courrier à sa curatrice actuelle du 17.11.18, où elle dénonce la brutalité de [COTTIER](#).

Pour préparer cette audience, le trio reçoit des petits questionnaires. Ils sont invités à vous répondre aux questions posées par écrit à vous, et copie au soussigné d'ici le 15.01.19. Sans réponses motivées de leur part, les allégations contenues dans ces questionnaires seront réputées avouées. Il va de soi que les pétitionnaires se réservent le droit de leur poser des questions supplémentaires de vive voix lors de l'audition à venir, les exposant au devoir de réagir spontanément.

Les gens qui soutiennent [Rita ROSENSTIEL](#), sont mobilisés par la présente à se réunir dès 14 h à l'entrée de la salle d'audition. Par la suite, nous décideront ad hoc si nous aurons besoin de réagir en tant que Jury de citoyens pour faire le travail que vous refuserez probablement de faire: la surveillance efficace de l'extérieur du sérail, et de condamner le cas échéant les magistrats corrompus. Une telle audition sera évidemment contradictoire et publique. Contradictoire, dans la mesure que les protagonistes aient le courage de se présenter. A défaut, les allégations non contestées des parties présentes seront à respecter par un tel Jury.

Dans le cas où vous objecteriez que la salle d'audition ne serait pas équipée pour accueillir le public, vous pouvez faire filmer les débats, et remettre à Madame [ROSENSTIEL](#) ensuite une copie de l'enregistrement.

Veillez prendre bonne note, que le bien public se débat en public.

Avec mes compliments

Gerhard ULRICH

Annexes:

- 1. Lettre de [Rita ROSENSTIEL](#) à [KALTENRIEDER](#) du 16.11.18*
- 2. [Annexes de cette lettre](#)*
- 3. Lettre de [Rita ROSENSTIEL](#) du 17.11.18 à sa curatrice actuelle*

Gerhard ULRICH

Morges, le 22.11.18

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges

Pierre-Yves MAILLARD

Conseiller d'Etat VD, chef du

*Département de la santé publique et
de l'action sociale*

Rue du Lac 34

1020 Renens

Citation à comparaître

A vous, Pierre-Yves MAILLARD,

Vous êtes cité à comparaître le 23.01.19 à 14 h 30 devant la Commission de Haute Surveillance du Tribunal cantonal, Place du Château 6, 3^{ème} étage.

Veillez-vous tenir ensuite disponible pour répondre à l'accusation de corruption / appartenance à une organisation criminelle devant un jury de citoyens. Lieu et heure exacte vous sera communiqué sur place.

En attendant, vous êtes sommé à répondre par écrit au questionnaire ci-joint à ladite commission et copie au soussigné.

A défaut de comparution, le jury tranchera de toute façon.

A vous, Pierre-Yves MAILLARD

Gerhard ULRICH

Questionnaire pour le Conseiller d'Etat *MAILLARD*

1.

Allégation: Le canton de Vaud réalise d'avantage de placements forcés en EMS que la moyenne suisse, pour affourager l'industrie des EMS, psychiatres, experts, assistants sociaux etc.

Question : Comment expliquez-vous que le pays de Vaud excelle en placement forcé des aînés ?

2.

*Allégation : Depuis cinq ans, vous êtes au courant du crime commis sur le dos de la nonagénaire *Rita ROSENSTIEL*, mais vous n'avez pas jugé opportun de vous excuser au nom de l'Etat de Vaud, et de prendre soin qu'une réparation soit faite, car vous aviez d'autres priorités.*

Question : Comment expliquez-vous votre inertie ?

3.

*Allégation: Il est notoire que parmi votre clientèle se trouvent beaucoup de personnes profitant de l'industrie de la PLAFa (placement forcé des aînés). Pour ne pas offusquer ces profiteurs, vous avez préféré garder le silence au sujet du scandale *ROSENSTIEL*, également parce que vous courtisez la droite corrompue. Vous frayer avec eux.*

Question : Comment expliquez-vous autrement votre manque de sensibilité?

Gerhard ULRICH

Morges, le 22.11.18

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges

Eric KALTENRIEDER

Président du Tribunal cantonal VD

Chemin de la Barque 6a

1027 Lonay

Citation à comparaître

A vous, Eric KALTENRIEDER,

Vous êtes cité à comparaître le 23.01.19 à 14 h 30 devant la Commission de Haute Surveillance du Tribunal cantonal, Place du Château 6, 3^{ème} étage.

Veillez-vous tenir ensuite disponible pour répondre à l'accusation de corruption / appartenance à une organisation criminelle devant un jury de citoyens. Lieu et heure exacte vous sera communiqué sur place.

En attendant, vous êtes sommé à répondre par écrit au questionnaire ci-joint à ladite commission et copie au soussigné.

A défaut de comparution, le jury tranchera de toute façon.

A vous, Eric KALTENRIEDER

Gerhard ULRICH

Questionnaire pour le «Président» du Tribunal cantonal [KALTENRIEDER](#)

1.

Allégation : Le 11.04.17, vous avez discuté avec l'avocate traîtresse Anne-Catherine BULA de la transaction à mettre en route, qui a été signée le 24.05.18. Vous avez profité de l'état de faiblesse de la victime [Rita ROSENSTIEL](#), résultant de 4 années de procédures stériles, pour trouver une solution, coutant peu voir presque rien à l'Etat. Vous avez prévu un tort morale de CHF 20'000 pour solde de tout compte, faisant abstraction du dommage matériel causé à la victime. Bref, votre premier souci a été de régler l'affaire au moindre frais pour l'Etat. Pourtant, vous ne rechignez pas de vous faire grassement payer par les contribuables.

Question : Qu'en dites-vous ?

2.

Allégation: Par tract distribué sur Internet et comme flyers dans les boîtes aux lettres de votre quartier résidentiel, y inclus la vôtre, vous avez pris note des conséquences désastreuses de votre transaction. Entre autre, vous avez appris que la somme pour tort moral de CHF 20'000 a été bloquée par la curatrice, et que [Rita ROSENSTIEL](#) se plaint en plus qu'on lui a volé le don d'un ami du même montant. Vous avez décidé d'attendre que la déferlante passe, comme vous le faites toujours.

Question: Selon vous, pour quelles raisons avez-vous gardé le silence ?

3.

Allégation: Par arrêt du 13.11.18, vous avez imposé à [Rita ROSENSTIEL](#) d'avoir toujours à faire avec la Juge de Paix Véronique LOICHAT MIRA, celle qui a démoli sa vie. Vous avez insinué que les fautes répétitives graves commises par cette magistrate ne seraient pas graves. C'était pour continuer à protéger les coupables, au vu du complot notoire prévalant au sein de la magistrature vaudoise.

Question: Comment justifiez-vous vos arguments juridiques farfelus ?

Gerhard ULRICH

Morges, le 22

.11.18

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges

Eric COTTIER

Procureur général VD

Avenue de Jaman 11

1005 Lausanne

Citation à comparaître

A vous, Eric COTTIER,

Vous êtes cité à comparaître le 23.01.19 à 14 h 30 devant la Commission de Haute Surveillance du Tribunal cantonal, Place du Château 6, 3^{ème} étage.

Veillez-vous tenir ensuite disponible pour répondre à l'accusation de corruption / appartenance à une organisation criminelle devant un jury de citoyens. Lieu et heure exacte vous sera communiqué sur place.

En attendant, vous êtes sommé à répondre par écrit au questionnaire ci-joint à ladite commission et copie au soussigné.

A défaut de comparution, le jury tranchera de toute façon.

A vous, Eric COTTIER

Gerhard ULRICH

Questionnaire pour le «Procureur» général [COTTIER](#)

1.

Allégation: Vos «procureures» Hélène SMITH et Hélène RAPPAZ ont mené pendant 4 ans une non-enquête contre le curateur GOETSCHMANN, alors que ses crimes étaient évidents. Il n'a pas été sanctionné, parce qu'il a commis ses atrocités sur ordre de la «Juge» de Paix Véronique LOICHAT MIRA, donc d'une fonctionnaire jouissant de l'impunité totale de la corporation.

Question: Quelle autre explication pouvez-vous présenter ?

2.

Allégation: Pour enterrer la dénonciation du curateur GOETSCHMANN et de la «Juge» de Paix Véronique LOICHA MIRA pour l'établissement d'un faux inventaire (= faux dans les titres), vous avez cité le dogme «ne bis in idem». En fait, ce délit n'a jamais fait l'objet d'un jugement, mais vous avez astucieusement avancé ce principe, pour rendre une ordonnance de complaisance en faveur de ces 2 délinquants.

Question : Pour quelle autre raison avez-vous fait usage de cette fausse argumentation rusée ?

3.

Allégation: Vous avez eu connaissance que le «Président» du Tribunal cantonal actuel, [KALTENRIEDER](#) a abusé de son pouvoir pour exploiter l'état de faiblesse d'une nonagénaire, en la manipulant pour signer une transaction honteuse, contraire à ses intérêts. L'abus de pouvoir se poursuit d'office. Vous avez fermé les yeux, car le complot de votre corporation interconnectée est évident. Vos actes vous trahissent que vous êtes cul et chemise avec [KALTENRIEDER](#).

Question: Comment voulez-vous nier l'évidence de votre complot de magistrats corrompus?